

Centre régional de conseil en énergie du Jura bernois

Rapport d'activité 2025



Table des matières

1.	Organisation	3
2.	Activités de conseil	4
	Particuliers	4
	Relations publiques	4
	Communes et région	4
	PME	4
3.	Projets menés	5
	Séances d'information sur la rénovation énergétique	5
	Région-Énergie	5
	Potentiel de bois-énergie	6
	Mise à jour du RegBL	6
	Plans directeurs communaux de l'énergie (PDComE)	6
4.	Formations pour spécialistes	6
5.	Communication et relations publiques	6
	Apparition en public	6
	Médias	7
	Contact aux communes	7
	Information des professionnels	7
	Site internet	7
	Événements OEE	7
6.	Finances et budget	8
7.	Conclusions et travaux prévus en 2026	11

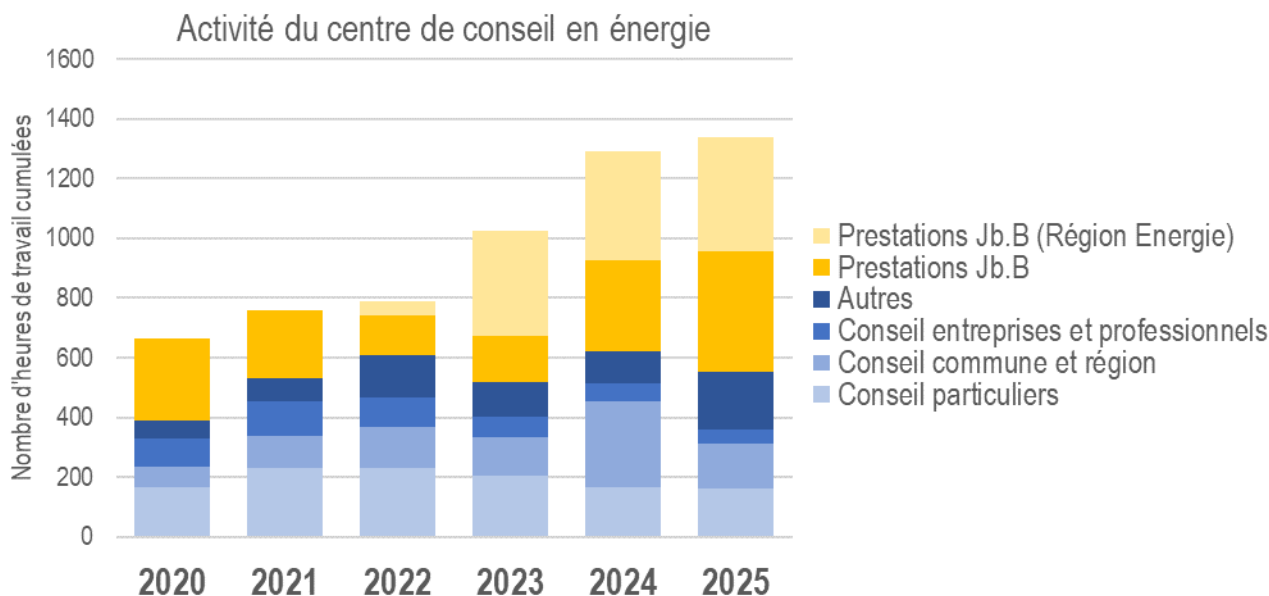
1. Organisation

Le Centre régional de Conseil en énergie (CCE) est géré par Jb.B depuis 2020 et fait l'objet d'un contrat de prestation entre Jb.B et le Canton de Berne. Il est constitué de :

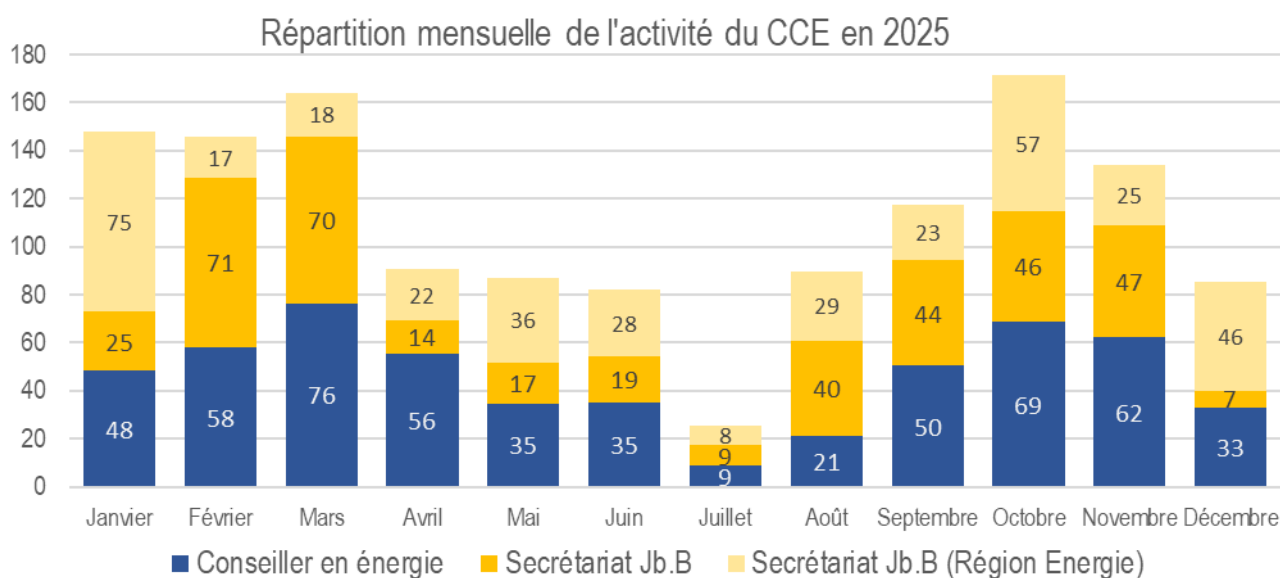
- M. Jean-Luc Juvet est mandaté par Jb.B depuis 2020 en tant que conseiller en énergie.
- M. David Vieille, employé de Jb.B, qui assure le suivi des projets.

Au niveau politique et stratégique, la surveillance du CCE est assurée par la Commission aménagement du territoire et énergie (Com-ATEn) de Jb.B.

Les travaux du centre de conseil ont représenté 1340 heures en 2025. Les activités du conseiller restent stables, mais celles du secrétariat de Jb.B ont augmenté du fait du cumul de plusieurs projets (voir chap. 3).



Certains projets, comme la tenue de soirées d'information en mars puis en octobre-novembre ont induit une charge de travail plus importante.



2. Activités de conseil

Le conseiller en énergie a été occupé 552 heures en 2025, soit une moyenne de 46 h par mois, à un niveau proche de celui des années précédentes.

Particuliers

161 heures (29%) ont été consacrées pour des conseils aux particuliers, dont 11 visites de terrain (presque toutes subventionnées par le programme « Chauffez renouvelable »), s’accompagnant systématiquement d’un rapport de conseils, ainsi que 208 conseils par téléphone ou e-mails.

Le remplacement à venir des **chauffages électriques** a été un thème central et a suscité de nombreuses questions, pour deux raisons principales :

- Le CCE a rédigé un communiqué de presse afin de rappeler les contraintes légales et de documenter un cas concret de remplacement d’un chauffage électrique par une PAC air-eau dans un chalet des Savagnières. Publié le 25 février, ce dernier a été bien relayé par la presse.
- L’Office de l’environnement et de l’énergie a envoyé un courrier aux 988 propriétaires des 665 bâtiments équipés d’un chauffage électrique selon le RegBL.

Relations publiques

Les relations publiques (123 h, soit 22%) ont été nombreuses, du fait de la présence du conseiller lors des soirées publiques d’information, ainsi qu’à d’autres événements publics ou pour des demandes de la presse.

Communes et région

Les conseils aux communes et à la région ont représenté un quart (27%) des heures du conseiller en énergie (150 h), dont une partie a été consacrée aux **projets Région Énergie**, notamment l’élaboration de CECB pour les bâtiments scolaires et le conseil aux communes et paroisses dans le cadre de l’offensive solaire.

Une **formation sur les contrôles sur chantier** dans le cadre des demandes de permis de construire a été proposée aux responsables des constructions, et aux conseillers communaux concernés. Ce cours a été dispensé à trois reprises : le 10.09 à Cormoret, le 15.09 à Valbirse, et le 30.09 à Orvin.

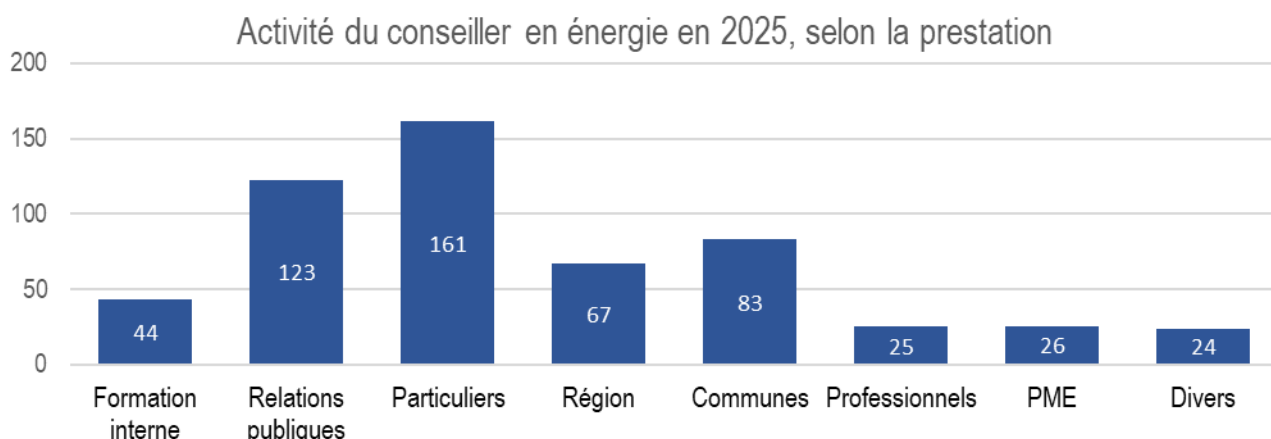
Au total, 36 employés ou élus de 22 communes ont participé à ce cours dispensé par M. Juvet.

Le conseiller en énergie représente Jb.B au sein du comité de la coopérative EcoSol, qui vise à accélérer le développement d’installations solaires photovoltaïques sur des toits du Jura bernois.

PME

Les **conseils aux PME** ont représenté 69 prises de contact pour un total de 26 heures de travail.

Tout type de public confondu, le conseiller a été actif pour la quasi-totalité des communes (35 sur 40).



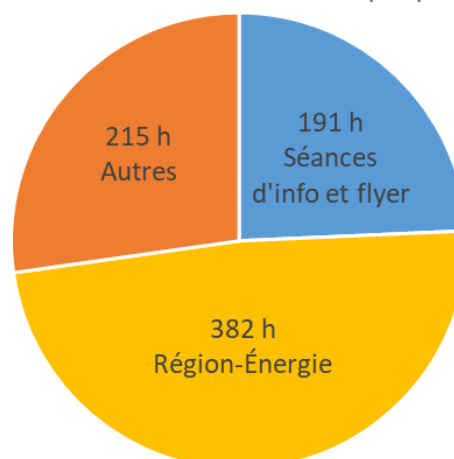
3. Projets menés

En 2025, plusieurs projets marquants ont été menés par le secrétariat de Jb.B, avec l'appui du conseiller en énergie.

La moitié des heures de travail ont été dédiées aux projets Région-Énergie, tandis que la campagne d'information sur la rénovation a représenté un autre quart du volume d'heures.

L'étude sur le potentiel de bois-énergie, qui a inclut la mise à jour des données communales, a été porté par Jb.B, mais comptabilisé en-dehors des activités du CCE. Les 228 h liées à ce projet ne figurent donc pas sur ce graphique.

Activité du secrétariat de Jb.B, par projet



Séances d'information sur la rénovation énergétique

En 2025, **14 séances publiques** d'information sur le thème de la rénovation énergétique ont été menées dans des communes du Vallon de Saint-Imier, de la région de Moutier et de l'ancien district de La Neuveville. Environ 430 personnes y ont pris part. La législation en vigueur, les subventions disponibles et des exemples de rénovations ont été présentés. Des invités locaux ont complété le programme de ces soirées (exploitant de CAD, expert CECB, particuliers, etc.).

L'organisation de ces soirées a été regroupée par sous-région, de manière à mutualiser les moyens de communication. Un **flyer tout-ménage** a été distribué à plus de 18'600 destinataires afin de promouvoir ces événements et de rappeler les prestations du CCE. D'autres moyens ont été utilisés : communiqué de presse, statuts Whatsapp, affichage officiel dans les lanternes communales, etc.

Sur ces flyers, le CCE offrait la possibilité de commander gratuitement des **mousseurs à économiseurs d'eau**. Une quarantaine de particuliers en ont fait la demande.



Région-Énergie

L'année 2025 a été celle de la finalisation des trois projets Région-Énergie Grand Chasseral, porté par Jb.B et le CCE sur les années 2024 et 2025 :

1. **Offensive solaire** sur les bâtiments communaux, avec proposition de financement participatif
 - 21 communes sur 39 ont reçu une analyse du potentiel de leurs bâtiments communaux.
 - Le projet a pu être étendu aux paroisses et bourgeoises en 2025, générant 16 analyses supplémentaires.
 - Fin 2025, au moins 8 communes avaient un projet PV réalisé ou en cours concret, dont 2 avec la coopérative régionale EcoSol.
2. **Ecoles et énergie** : diagnostic énergétique des bâtiments scolaires et accompagnement de projets d'établissements concertés parmi les acteurs de l'école
 - 17 CECB ont été réalisés pour des bâtiments scolaires.
 - L'offre pédagogique pour les classes a été actualisée et enrichie.
 - 9 classes de 6 écoles (227 élèves) ont suivi un projet pédagogique longue durée.
 - Des restitutions ont été faites auprès des Autorités et de la population.
3. **Biogaz** : Analyse du potentiel de la méthanisation, en lien avec le monde agricole.
 - Evaluation du potentiel agricole méthanisable pour 33 communes sur les 39.
 - Tables rondes entre agriculteurs, institutions et spécialistes.
 - Plusieurs projets ont été identifiés dans la région, de types et de dimensions variées.
 - Collaborations avec la chambre d'agriculture (CAJB) pour la communication.

La dynamique se poursuivra en 2026-2027, avec deux nouveaux projets « énergie » et « mobilité ».

Potentiel de bois-énergie

Soutenu par la NPR, l'évaluation du potentiel régional de bois-énergie a permis de collecter de précieuses données sur l'offre et la demande de bois-énergie et d'en publier les conclusions dans la presse et dans une infographie, disponible sur le site de Jb.B.

Des recommandations ont été formulées à destination des communes, propriétaires de forêts et de bâtiments, exploitants de chauffages à distance, etc.

Mise à jour du RegBL

En lien avec le projet précédent, les données de base sur les systèmes de chauffage utilisés dans la région ont dû être actualisées pour pouvoir mieux évaluer les besoins en énergie. Ainsi, 17 communes ont collaboré avec le CCE pour mettre à jour les données de chauffage de plus de 1000 bâtiments dans le Registre des bâtiments et des logements (RegBL), principalement sur la base des données de facturation des chauffages à distance et l'envoi d'un questionnaire envoyé à certains propriétaires ciblés.

Plans directeurs communaux de l'énergie (PDCoME)

Les PDCoME de 4 communes du Jura bernois s'est poursuivie en 2025 avec l'intégration des remarques des offices cantonaux dans le cadre de l'examen préalable par le Canton. A noter que ce projet fait l'objet d'un mandat distinct avec Juvet Consulting Group. Leur approbation définitive devrait avoir lieu en 2026.

4. Formations pour spécialistes

Le conseiller en énergie a organisé et participé à plusieurs formations pour spécialistes en 2025:

- le 1^{er} avril à Moutier sur le thème : Calculs de rentabilité économique
- le 6 novembre à Delémont sur le thème : Physique du bâtiment dans un projet de rénovation (humidité et aération), en collaboration avec le canton du Jura.

Au total, 35 spécialistes du Jura bernois ou de cantons voisins appelés à travailler sur des projets dans le canton de Berne ont participé.

D'autres échanges d'expériences ont eu lieu en 2025 :

- pour le personnel technique de certaines communes, souvent sur le thème du renouvellement de la production de chaleur,
- pour les communes et leurs nouveaux contrôleurs des justificatifs énergétiques dans le cadre des demandes de permis de construire,
- pour les contrôleurs de combustion du Jura bernois.

En particulier, les contrôleurs des justificatifs énergétiques dans le cadre des demandes de permis de construire sont tenus au courant en permanence des nouveautés législatives ou normatives provenant de l'OEE, ce qui suscite des questions et des contacts bilatéraux. Dans ce cadre, le contrat-type entre les communes et les contrôleurs, proposé par Jb.B, a fait l'objet d'une mise à jour.

5. Communication et relations publiques

Apparition en public

En plus des 14 séances d'information publiques sur la rénovation énergétique, le conseiller en énergie est apparu à d'autres reprises en 2025 :

- 4 avril : EKT (Energie und Klima Talk de l'OEE) à St-Imier sur le thème de la combinaison idéale entre le bois et le solaire.
- 10 octobre : Soirée pour les paroisses réformée bejuso à Malleray sur le thème du remplacement du chauffage électrique dans les églises.

Médias

Le conseiller en énergie est apparu ou a été cité dans différents médias :

- [Dans le Jura bernois, 800 chauffages électriques doivent encore être changés](#), Journal du Jura, 26.02.2025
- [Martina Chyba: «J'ai testé pour vous... le chauffage à 17 degrés»](#), Générations, 01.03.2025
- [Chauffages électriques prohibés dans 7 ans](#), Télébiilingue, 03.03.2025
- [Moutier répond aux questions sur les subventions pour les rénovations énergétiques](#), RFJ, 12.03.2025
- [Les propriétaires ont maintenant les mains libres pour les contrôles de combustion](#), Journal du Jura, 06.08.2025
- [Jura bernois: pour être au courant en matière énergétique](#), Journal du Jura, 31.10.2025

Il a aussi souvent été interviewé par des journalistes pour répondre à leurs questions, les aider dans la préparation de leurs articles, voire les corriger ensuite.

Un article sur le remplacement des chauffages au mazout a par ailleurs été rédigé par le CCE et publié dans la Feuille d'Avis de l'ancien district de Courtelary n°30 du 22.08.2025.

Contact aux communes

Les communes ont été contactées le 1^{er} mai 2025 afin de leur rappeler les prestations du CCE et leur faire part du rapport d'activités 2024.

Information des professionnels

Le 18 août 2025, les chauffagistes et sanitaires de la région ont été informés par e-mail sur le remplacement des chauffages au mazout et électriques.

Site internet

Le site internet jurabernoisenergie.ch a été complété et mis à jour tout au long de l'année.

Evénements OEE

Jean-Luc Juvet a participé aux deux journées d'échange (BENI-Tagung) organisées à Berne par l'OEE afin d'informer les conseillers en énergie du Canton et permettre les échanges d'expériences. Ces rencontres ont eu lieu les 20 mai et 29 octobre 2025.

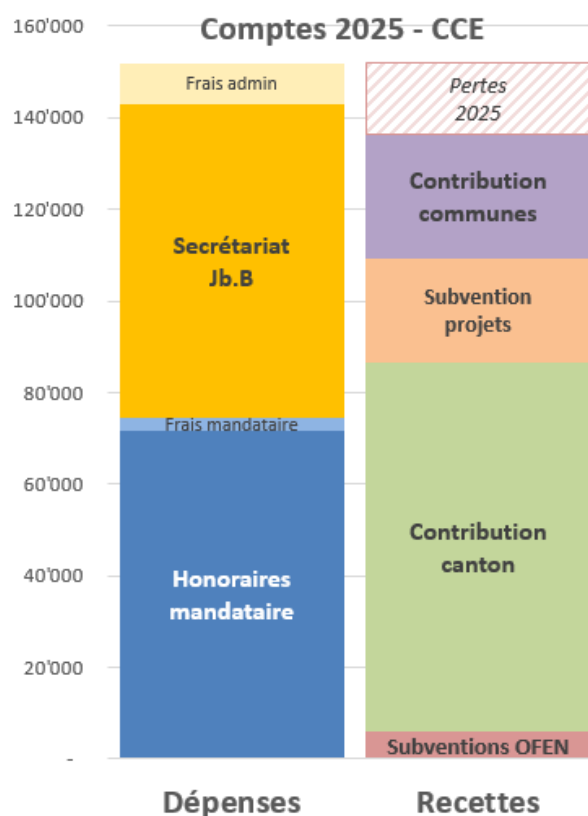
Lors de la session d'octobre, David Vieille y a participé et a pu présenter la méthodologie utilisée par le CCE pour la mise à jour des données du Registre des bâtiments et des logements (RegBL).

6. Finances et budget

L'exercice 2025 se termine avec une perte de CHF 15'280.85. Ce résultat s'explique par plusieurs raisons :

- Les prestations de Jb.B pour le projet Région-Énergie sont comptabilisées sur le compte du CCE, à un taux horaire de CHF 60.-, soit la partie non subventionnée par l'OFEN.
- Un forfait de 5'000.- est désormais appliqué pour la coordination interne et la comptabilité, ce qui n'était pas comptabilisé jusqu'à 2023.
- Une importante campagne d'information a été menée en 2025, avec l'envoi de près de 19'000 flyers en tout-ménage et la tenue de 14 séances publiques d'information.

Résultats Conseil en énergie 2025 (Jb.B)		
Dépenses	Budget 2025	Comptes 2025
Mandat Juvet		
Salaire mandataire technique	71'000.00	71'566.10
Frais mandataire technique	2'500.00	2'878.20
Secrétariat Jb.B		
Travaux secrétariat + frais	60'000.00	68'470.00
Frais administratif		
Téléphone	800.00	1'030.20
Site internet	390.00	378.35
Formations et événements	500.00	1'159.70
Frais projets	1'800.00	6'338.10
Intérêts-charges BCBE	10.00	12.95
Total charges	137'000.00	151'833.60
Recettes		
Contributions		
Cotisations communes (0.50/hab)	26'800.00	26'923.00
Subvention cantonale (1.50/hab)	80'000.00	80'547.00
Subvention cantonale (projet)	5'000.00	22'983.00
Facturations		
Factures visites de terrain	-	240.00
Subvention Chauffez renouvelable (OFEN)	12'000.00	5'850.00
Intérêts		
Intérêts BCBE	-	-
Versement intérêts EcooSol	10.00	9.75
Total produits	123'810.00	136'552.75
Résultat	-13'190.00	-15'280.85



Dépenses

Les honoraires de M. Juvet ont été conformes au montant budgétisé, malgré la charge de travail liée aux projets Région-Énergie et à la campagne d'information sur la rénovation.

Le taux d'activité du secrétariat inclut la mise en œuvre des trois projets Région-Énergie.

Recettes

Depuis 2024, la contribution cantonale s'élève à CHF 1.50 par habitant, contre CHF 0.99 en 2022-2023 et CHF 0.80 jusqu'en 2021.

La contribution communale reste inchangée à CHF 0.50 par habitant, prélevée sur la contribution unique demandée chaque année par Jb.B pour financer les institutions régionales (voir tableau ci-dessous) :

Commune	Population 31.12.2023	Contribution communale 0.50 CHF/hab.	Contribution OEE 1.50 CHF/hab.
.....0431 Corgémont	1842	fr. 921.00	
.....0432 Cormoret	512	fr. 256.00	
.....0433 Cortébert	666	fr. 333.00	
.....0434 Courtelary	1435	fr. 717.50	
.....0435 La Ferrière	532	fr. 266.00	
.....0437 Mont-Tramelan	114	fr. 57.00	
.....0438 Orvin	1264	fr. 632.00	
.....0441 Renan (BE)	937	fr. 468.50	
.....0442 Romont (BE)	234	fr. 117.00	
.....0443 Saint-Imier	5088	fr. 2'544.00	
.....0444 Sonceboz-Sombeval	1913	fr. 956.50	
.....0445 Sonvilier	1199	fr. 599.50	
.....0446 Tramelan	4648	fr. 2'324.00	
.....0448 Villeret	929	fr. 464.50	
.....0449 Sauge	811	fr. 405.50	
.....0450 Péry-La Heutte	1957	fr. 978.50	
.....0681 Belprahon	260	fr. 130.00	
.....0683 Champoz	158	fr. 79.00	
.....0687 Corcelles (BE)	197	fr. 98.50	
.....0690 Court	1380	fr. 690.00	
.....0691 Crémines	546	fr. 273.00	
.....0692 Eschert	385	fr. 192.50	
.....0694 Grandval	384	fr. 192.00	
.....0696 Loveresse	348	fr. 174.00	
.....0700 Moutier	7171	fr. 3'585.50	
.....0701 Perrefitte	481	fr. 240.50	
.....0703 Reconvilier	2464	fr. 1'232.00	
.....0704 Roches (BE)	196	fr. 98.00	
.....0706 Saicourt	618	fr. 309.00	
.....0707 Saules (BE)	148	fr. 74.00	
.....0708 Schelten	35	fr. 17.50	
.....0709 Seehof	66	fr. 33.00	
.....0711 Sorvilier	283	fr. 141.50	
.....0713 Tavannes	3471	fr. 1'735.50	
.....0715 Rebévelier	34	fr. 17.00	
.....0716 Petit-Val	403	fr. 201.50	
.....0717 Valbirse	3973	fr. 1'986.50	
.....0723 La Neuveville	3825	fr. 1'912.50	
.....0724 Nods	786	fr. 393.00	
.....0726 Plateau de Diesse	2153	fr. 1'076.50	
Total Jura bernois	53'846	fr. 26'923.00	CHF 80'547.00

Par ailleurs, plusieurs projets ont fait l'objet d'une subvention cantonale en 2025 : deux formations pour les experts, le cours « Contrôle sur chantier » à destination des communes, ainsi que la campagne d'information sur la rénovation énergétique (flyers et séances d'information).

A une exception près, la plupart des visites sur place ont bénéficié d'un financement fédéral via le programme incitatif « Chauffez renouvelable ». Pour ces dernières, Jb.B a reçu une subvention forfaitaire de l'OFEN et n'a donc rien facturé aux clients.

Bilan

Au 31 décembre 2025, le capital du conseil en énergie se monte à CHF 19'341.71.

Dans les actifs, une subvention cantonale liée à la campagne d'information sur la rénovation est en attente et sera payée en 2026, une fois le projet terminé.

Dans les passifs, une partie des honoraires de M. Juvet et du secrétariat de Jb.B pour l'année 2025 seront payées sur l'année 2026.

Bilan au 31.12.2025

Actif		Passif	
10 Actifs circulants	32020.86	20 Capitaux étrangers à court terme	12679.15
100 Trésorerie	17020.86	200 Dettes à court terme	795.10
1020 Compte courant BCBE	17020.86	2000 Créanciers-fournisseurs	795.10
110 Créances	0.00	230 Passifs transitoires	11884.05
1100 Débiteurs-clients	0.00	2300 Charges à payer	11884.05
130 Actifs transitoires	15000.00	28 Capital de l'organisation	19341.71
1301 Produits à recevoir	15000.00	297 Bénéfice ou perte reporté	19341.71
		2970 Bénéfice ou perte reporté	34622.56
		2979 Bénéfice ou perte de l'exercice	-15280.85
Total actif :	32020.86	Total passif :	32020.86

7. Conclusions et travaux prévus en 2026

La dynamique **Région-Énergie** se poursuivra en 2026-2027 avec deux nouveaux projets subventionnés par SuisseEnergie, dont un pour le développement de projets et de stratégies énergétiques communales.

En plus de ces travaux, plusieurs projets sont prévus et ont déjà démarré :

- La série de **soirées publiques d'information** se poursuivra au printemps dans plusieurs communes de la vallée de Tavannes, également coordonnée avec l'envoi d'un **flyer tout-ménage**.
- Les quatre **plans directeurs communaux** de l'énergie (mandat distinct) devraient être approuvés par l'OACOT et leur mise en œuvre devrait démarrer de manière coordonnée avec un prestataire externe.
- La **communication ciblée** auprès de la population abordera les nouveautés à venir dans le paysage énergétique : obligation d'utiliser l'énergie solaire, autoconsommation d'énergie solaire, suppression de la valeur locative, adaptations à venir avec le MoPEC 2025, coupes budgétaires influençant les programmes d'encouragements cantonaux, etc.
- La **formation continue** des experts CECB et des contrôleurs des justificatifs sera poursuivie.
- Et comme d'habitude, le conseiller en énergie continuera à répondre aux demandes venant de la population, des entreprises et institutions communales ou régionales.
- Enfin, le **mandat** de conseiller en énergie sera **remis au concours** pour la période 2027-2030 puisque M. Juvet prendra sa retraite après 7 ans de bons et loyaux services pour le CCE.

L'existence du Centre de conseil en énergie reste primordiale pour encourager la transition énergétique de la région Grand Chasseral et diffuser une information de qualité.

David Vieille et Jean-Luc Juvet

Le 2 mars 2026